



#### Membres du conseil d'administration

**Gilles Dubois**, Président

**Sylvie Bibeau**, Comité ZIP  
Jacques-Cartier

**Aline Berthe**, MOBA

**Dinu Bumbaru**, Fondation  
Héritage Montréal

**Leïla Copti**, Réalité  
climatique

**Pierre-Alain Cotnoir**,  
FÉCHIMM

**Véronique Fournier**, Centre  
d'écologie urbaine de  
Montréal

**Nicolas Montpetit**, REQ

**Ron Rayside**,  
Rayside | Labossière

**Charles Sainte-Marie**, CSN

**Jonathan Théorêt**, GRAME

Luc Fortin  
Ministre de la Culture et des Communications  
Ministère de la Culture et des Communications  
Édifce Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, bloc A - 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5G5

22 juin 2017

#### Objet : Appui à la protection du jardin boisé de la maison Notman

M. le Ministre,

Par la présente, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) tient à vous faire part de son inquiétude de voir disparaître le jardin boisé de la maison Notman. Afin d'en assurer la protection, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires en concertation avec les différents intervenants et paliers de gouvernement concernés par le dossier.

Le jardin constitue une véritable oasis de verdure au cœur d'un quartier très minéralisé. Adjacent au bâtiment reconnu d'intérêt patrimonial, il se démarque par ses valeurs patrimoniale, historique, paysagère, environnementale et sociale. La présence d'arbres matures, dont certaines espèces rares à Montréal, ainsi que la capacité du milieu à se régénérer lui donnent entre autres une grande valeur écologique.

Alors que se multiplient les actions afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et mieux adapter nos villes aux impacts des changements climatiques, nous ne pouvons nous permettre de perdre les rares espaces verts restants à Montréal. D'un point de vue environnemental, les bienfaits de la végétation sont multiples et bien documentés : effet de rafraîchissement, purification de l'air, gestion durable des eaux de ruissellement, maintien de la biodiversité, etc. À terme, le jardin pourrait également être aménagé en parc, favorisant ainsi l'accès à la nature pour la population environnante. C'est par la protection d'espaces comme le jardin Notman que nous pourrions assurer cet accès de proximité et faire de nos milieux de vie des espaces agréables et conviviaux.

Nous appuyons les efforts menés par les citoyens mobilisés par la préservation du jardin et réitérons notre appel à la prise de mesures adéquates et rapides afin d'éviter la disparition de ce joyau naturel du centre-ville montréalais.

Veuillez recevoir, monsieur le Ministre, mes cordiales salutations,

Coralie Deny, directrice générale

Cc :

Denis Coderre, maire de Montréal

Tony Antakly, président du Mouvement Citoyen pour la préservation du Jardin Notman

Réal Ménard, responsable au Comité exécutif du développement durable,

de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts